

Henri et Thérèse de MISCAULT

## **HISTOIRE DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE LÉTRICOURT**



**Communauté villageoise de la Seille des origines à nos jours**

Létricourt, 1992



Cl. D. BASTIEN : © 1992, Inventaire Général.

Les villages de la vallée de la Seille (Extrait de la carte Des Naudin, XVIIIème siècle.)

## **AVANT – PROPOS**

A notre connaissance, l'histoire de Létricourt, petit village du Pays de la Seille, n'avait jamais été entreprise. C'est à M. Michel BLUCHET, notre maire, que nous devons d'avoir pu en publier un aperçu, numéro après numéro, dans le "Bulletin municipal d'information". Qu'il trouve ici nos vifs remerciements.

Nous voulons exprimer aussi toute notre gratitude à Mme Marie-France JACOBS, Conservateur du Patrimoine à l'Inventaire de Lorraine, pour la documentation qu'elle nous a fournie et pour les conseils éclairés et bienveillants qu'elle nous a dispensés.

Le regretté Jean de MAHUET nous avait lui aussi confié des renseignements qu'il pensait devoir servir à l'histoire de la seigneurie ancestrale : nous lui en sommes reconnaissants. "L'histoire de cette seigneurie reste à faire, nous avait-il dit ; elle mérite mieux que l'oubli." L'Histoire en jugera.

Létricourt, 1992.

# HISTOIRE DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE LÉTRICOURT

## INTRODUCTION

Le village de Létricourt a eu une fondation ancienne. L'étymologie du nom suggère qu'elle soit gallo-romaine : Litterius, nom d'homme latin, et suffixe *-curtis*, dérivé de *cohors*, cour, enclos en latin. Donc : domaine de Litterius.

Dès le début du XIVème siècle il y eut à Létricourt un seigneur de ce nom et sa famille portant les armes reproduites sur la couverture de cette monographie, et qui sont :

- d'argent à la fasce de sable surmontée en chef d'un léopard de gueules.  
(D'argent : gris clair ; de sable : noir ; de gueules : rouge.)

La famille voisine d'Aulnois portait les mêmes armes, ce qui laisse supposer un lien de parenté entre ces deux maisons.

Cette seigneurie acquit de bonne heure et conserva longtemps son autonomie. Cela pourrait s'expliquer par la configuration géographique du territoire : les quelque sept cents hectares de son étendue sont, en effet, limités au nord, à l'est et au sud par le cours sinueux de la Seille ; limités aussi à l'ouest par la forêt de Jeandelaincourt.

Les premiers documents écrits où apparaît le nom de Létricourt remontent à 1330 ; on peut y lire que Colin d'Ottange, puissant seigneur, était le suzerain de Létricourt. En 1334, le même Colin vendit la "mouvance"<sup>1</sup> de cette seigneurie au comte Edouard de Bar.

\*

\* \*

Nous traiterons tout d'abord de l'histoire de Létricourt, du Moyen Age à la guerre de Trente Ans. Dans la deuxième partie nous "couvrirons" la période qui va de cette guerre à la Révolution. Puis ce sera : de la Révolution à nos jours.

Les églises successives et autres édifices religieux, qui font partie du patrimoine commun, seront présentés en Annexes, ainsi que le cahier de doléances des habitants du village en 1789, la Monographie de Nicolas Noirel, instituteur, rédigée en 1889 (premier centenaire de la Révolution), et la découverte de pierres tombales "en Saint-Remy".

---

<sup>1</sup> Mouvance : état de dépendance d'un domaine par rapport au fief dont il relevait.

## I

### DU MOYEN ÂGE À LA GUERRE DE TRENTE ANS

Le 11 novembre 1335, Jehan de Létricourt se déclare homme-lige (dans un sens analogue à celui de vassal) du comte de Bar.

Il peut paraître surprenant que la seigneurie de Létricourt ne dépendît pas du duc de Lorraine : les comtes de Bar étaient depuis toujours installés au château de Mousson ; ils voulaient contrôler la route, très importante, qui allait du Barrois aux salines du Saulnois. C'est ainsi qu'en plus du château de Létricourt, ils s'assurèrent de ceux de Toulon<sup>2</sup> et de Viviers. Cette route traversait la Seille à Aulnois, où se trouvait un hôpital de Malte pour les voyageurs, avec chapelle (toujours existante), le tout dépendant de la commanderie Saint-Jean de Metz.

Trois ans plus tard (1338), les quatre fils de Jehan, écuyers, s'engagent de façon plus précise : leur "maison forte" – il s'agit de l'ancien château féodal situé sur le plan cadastral de 1829 aux lieux-dits "sur le vieux château" et "le grand jardin" : propriétés Fondreton et L'Huillier – est mise à la disposition du comte de Bar pour abriter une garnison de vingt hommes. D'autre part deux des frères, Colin et Renaud, doivent monter la garde quinze jours par an au château de Mousson, tandis que les deux autres, Jean et Androuin, assureront la même garde à Toulon (service qui sera rémunéré 1338.350 livres tournois ; cf. Gérard Giulato : "*Châteaux et maisons fortes de Lorraine centrale au Moyen-Age*", thèse Nancy II, 1984 ; t. III, pp. 416-423.)<sup>3</sup>

Nous connaissons encore un autre descendant de Jehan, Lohys ou Louis de Létricourt, dont le sceau figure, parmi ceux des membres de cette maison, aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, authentifiant un dénombrement de 1397 (ancien style). On en trouvera ci-contre une reproduction, qui nous a été aimablement procurée par ce Service.

La maison forte, de plan quadrangulaire, avec tours d'angle, était protégée par des douves profondes qu'alimentait en eau la source existant à cet endroit. Elle devait ressembler, en moins imposant puisque simple maison fortifiée, au château fort voisin de Thézey et comprenait aussi des bâtiments annexes : colombier, "*granges, estableries et basses courts*", selon un registre de comptes de 1598 que cite le chanoine Rolin dans "*Nomeny, seigneurie messine et marquisat lorrain. IIIème partie. Les Institutions civiles et la vie économique*", pp. 229 et 230 : "Les revenus du marquis à Létricourt." (Nancy, Vagner 1938.) Ce château cessa d'être habité au début du XVIIème siècle et, comme nous le verrons, il sera détruit par les Suédois au cours de la guerre de Trente Ans, vers 1635-1636.

---

2 Le château de Toulon se trouvait sur une éminence, le mont Toulon actuel, à peu de distance de Nomeny (dir. S.-O.).

3 La thèse de Gérard Giulato : *Châteaux et maisons fortes de Lorraine centrale au Moyen-Age* va être prochainement publiée. Elle contient une généalogie de la maison de Létricourt. A ce sujet il est intéressant de noter que le Dr Henri de MISCAULT, auteur de ces pages et décédé en avril 1992, descendait par sa mère de Claude II de Rivière (lui-même lointain héritier des anciens seigneurs de Létricourt ; Voir p. 8.) Par ses soins le château de Létricourt, qu'il avait repris de sa cousine Yvonne de Mahuet, a été reconstruit en 1961 sur les plans de l'architecte Robert Parisot.

## **La guerre de Cent Ans**

Cette guerre, qui ravagea la France à partir de 1350, épargna la Lorraine, au moins à ses débuts. On sait pourtant qu'en l'an 1371, Yvain Le Gall, chef d'une bande de routiers, parcourut le Saulnois et s'empara de Létricourt. Il est probable que le village eut fort à souffrir de ces mercenaires sans scrupules, ainsi que d'épidémies successives de peste. On peut rapporter à ces circonstances l'abandon et la ruine de la primitive église Saint-Remy. (Voir Annexe I, § 2.)



C'est d'ailleurs à la même époque que le château d'Oriocourt fut détruit et que ses seigneurs décidèrent de s'installer à Aulnois, dont ils avaient hérité, y construisant le premier château<sup>4</sup> (1449). Il y subsiste encore de beaux vestiges<sup>5</sup>.

## **Le péril bourguignon**

Au XV<sup>ème</sup> siècle, les guerres de Bourgogne ne manquèrent pas de causer des remous dans la région. Les ducs de Bar s'étant montrés favorables aux Bourguignons, plusieurs seigneurs du Saulnois furent compromis et, après la bataille de Nancy (1477) où Charles le Téméraire perdit la vie, son vainqueur René II, duc de Lorraine et de Bar, rétablit son autorité sur eux : plusieurs seigneurs qui avaient pris parti pour son ennemi tombèrent en disgrâce ; parmi eux, Jean de Toulon, auquel fut confisquée sa "vouerie" de Nomeny<sup>6</sup>.

Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler ici : c'est sous la maison d'Anjou que s'accomplit, en 1430, la fusion des duchés de Lorraine et de Bar ; toutefois le Barrois conservait sa propre administration, et Létricourt continua d'obéir à la coutume de Saint-Mihiel.

## **Des sires de Létricourt et de Craincourt à la maison de Vaudémont**

Par mariage la seigneurie de Létricourt passa à la famille de Craincourt, où elle demeura pendant quatre générations.

Ensuite Claude de Rivière, seigneur d'Essey-lès-Nancy, disposa de cette seigneurie comme époux de Béatrix de Craincourt, qui la lui apportait en dot. Lui-même (ou son fils et homonyme Claude, sénéchal du Barrois) arrondit son bien en acquérant la part d'autres héritiers, ce qui permit à la famille, en 1573, de vendre "*les trois quarts de la seigneurie de Létricourt, ainsi que la maison forte du lieu, à Nicolas de Vaudémont, duc de Mercoeur<sup>7</sup> et marquis de Nomeny*".

Pour expliquer l'intérêt manifesté par le comte de Vaudémont envers la seigneurie de Létricourt, rappelons qu'en 1551 il avait acquis la châtellenie épiscopale de Nomeny qui, une quinzaine d'années plus tard, sera érigée en sa faveur en marquisat et principauté d'Empire. Cette seigneurie, qui dépendait auparavant de l'évêque de Metz, comprenait, en plus du ban de Delme, les communes du canton actuel de Nomeny, à l'exclusion de Létricourt.

Le second duc de Mercoeur, Philippe-Emmanuel, né à Nomeny en 1558, est mort en combattant les Turcs en 1602. La duchesse, sa veuve, et leur fille Françoise de Vendôme, "*vivant habituellement à Paris en leurs somptueux hôtels*", commencèrent à désertier leurs demeures lorraines. Tout d'abord elles donnèrent la jouissance du château de Létricourt à leur procureur de Nomeny, le sieur de Faltan. "*Néanmoins, la charge leur paraissant encore trop lourde, elles résolurent en 1612*" de vendre le

4 Les vestiges de l'ancienne forteresse d'Aulnois jouxtent le château construit au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur les plans de l'architecte Germain Boffrand.

5 Baronne de LA CHAISE : *Histoire d'un château de Lorraine d'après ses archives, Aulnois-sur-Seille*. Metz, Revue l'Austrasie, 1912.

6 Le rôle du voué était de défendre les biens temporels de l'évêque de Metz à Nomeny.

7 Nicolas de Vaudémont, ancien régent du duché, dont la fille Louise avait épousé Henri III, fut fait duc de Mercoeur par le roi de France, son gendre, en 1569. La reine Louise avait passé sa jeunesse au château de Nomeny, comme l'a rapporté le chanoine ROLIN dans son livre : *Nomeny, seigneurie messine et marquisat lorrain. Ses relations avec la France et l'Empire*. (Metz, Mutelet, 1937), auquel nous empruntons ici quelques unes des lignes qu'il consacre à Létricourt.

marquisat de Nomeny "*et la terre de Létricourt*" à leur cousin le duc de Lorraine Henri II. Elles venaient pourtant d'y faire édifier une église à leurs frais ! (Voir Annexe I).

Le duc, apparemment satisfait de sa nouvelle acquisition, la compléta en achetant le dernier quart de la seigneurie au sieur de Gondrecourt, bailli de Saint-Mihiel, qui la tenait du chef de sa femme. Il ordonna même des travaux de réparation dans le château et fit édifier en 1617 un moulin sur la Seille, non loin du pont d'Aulnois. (Voir illustration p. 11.)

### **Les misères de la guerre**

Enfin, le 28 mars 1613, le duc Henri donnait en douaire à sa seconde épouse Marguerite de Gonzague, outre le marquisat de Nomeny, la terre et seigneurie de Létricourt, "*en faveur de viduité*" (veuvage). Mais cette dernière "dame de Létricourt" n'y résida pas, d'autant que la guerre de Trente Ans se déclenchait à ce moment : vers 1635 les Suédois détruisirent le château, dévastant le village et toute la région.

Cette guerre (1618-1648) fut à la fois une guerre de religion entre protestants et catholiques allemands et une lutte entre des intérêts opposés : ceux du Saint-Empire et ceux du royaume de France. Elle fut menée par des chefs militaires apatrides, tel le condottiere Wallenstein qui, à la tête de mercenaires malfaisants, ravagèrent le pays : les Suédois, notamment, occupèrent le Saulnois où ils perpétrèrent toutes sortes de méfaits. Fuyant leurs villages, les Lorrains se réfugiaient dans les forêts ou bien émigraient dans d'autres pays. La peste, s'ajoutant à ces ravages, décima les populations.

Lors de leur passage à Létricourt les Suédois, ayant pris des habitants en otages, les enfermèrent au château de Viviers et exigèrent pour leur libération une forte rançon. La communauté villageoise, ne disposant d'aucune ressource pour s'en acquitter, dut vendre au seigneur d'Aulnois un bois au lieu-dit "la Cohère".

Les grandes misères de la guerre de Trente Ans suscitèrent bien des dévouements : en particulier celui de saint Pierre Fourier et de ses religieuses de Notre-Dame, dont une communauté était établie à Nomeny. Il connaissait le Pays de la Seille, une partie de sa famille résidant en cette ville. Elles ont aussi inspiré le talent du graveur lorrain Jacques Callot et ses fameux "Malheurs de la guerre". dont on trouvera ici une illustration éloquente.



*Ces courages brutaux dans les hostilités,  
Du beau nom de héros couvrent leurs vices :*

*Ils querelaient par ces excès du pillage,  
Pour ne payer leur hostilité, par un pillage.*

*— L'hostilité par un pillage —  
Ainsi du bien d'autrui leur honneur se commode  
Quand on les a forcé, et forcé à leur mode.*

Mise à sac d'une auberge par la soldatesque au cours de la guerre de Trente Ans.  
Œuvre de Jacques Callot. Musée Lorrain.



Cl. D. BASTIEN : © 1992, Inventaire Général.

Le moulin de Létricourt

Construit en 1617 sur la rive gauche de la Seille  
"pour accompagner l'autre à Aulnois et vis-à-vis d'icelui"

## II

### DE LA GUERRE DE TRENTE ANS À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le traité de Westphalie (1648) mettait fin à la guerre de Trente Ans, sans vainqueurs ni vaincus ; toutefois il donnait l'avantage aux princes protestants allemands et au roi de France, lequel recevait l'Alsace et les Trois-Evêchés. Metz, que la France occupait depuis déjà cent ans (par la victoire, en 1552, du duc François de Guise sur l'empereur Charles-Quint), servit de base aux opérations de l'armée française contre le duché de Lorraine, mal défendu par l'instable Charles IV.

En 1661, le traité de Vincennes reconnut aux Français l'usage de la route qui, au travers du duché, reliait Metz à Phalsbourg ; "*la Route des Français*" suivait l'itinéraire de l'actuelle Départementale 955, annexant entre autres Alaincourt, Liocourt, Delme, Lemoncourt et Fossieux.

Ce fait explique la présence fréquente de l'armée française sur la rive droite de la Seille, en face de Létricourt. Ainsi le 30 août 1663, le roi Louis XIV est-il venu en personne passer en revue son armée, stationnée d'Aulnois à Manhoué.

Malgré les brimades inhérentes à toute occupation militaire, le retour de la paix permit à nos villages de se relever rapidement de leurs ruines<sup>8</sup>, à l'exception de ceux qui, tels Longeville, Chevillon et Doncourt, furent définitivement abandonnés<sup>9</sup>.

\*

\* \*

Létricourt, nous l'avons vu, avait été réuni en 1612 au domaine ducal par Henri II ; mais le duc Charles IV, qui guerroyait à travers l'Europe, n'y était représenté que par de simples "fermiers" dépourvus de l'autorité nécessaire pour défendre les intérêts de la communauté<sup>10</sup>, ce qui explique les empiétements continuels du seigneur voisin d'Aulnois. (Nombreux procès et chicanes !..)

Le traité de Ryswick (1697) rétablit le duc Léopold dans tous ses droits et ce souverain, sixième marquis de Nomeny, s'appliqua à protéger le nouveau bailliage, dont faisait partie Létricourt, contre les agressions des Français établis à Metz. Il confia cette charge à un éminent juriste, Jean Baptiste de Mahuet, et à son frère Marc Antoine (futur seigneur de Létricourt), tous deux barons du Saint-Empire romain germanique, et respectivement son ambassadeur à la cour de Versailles et son intendant aux finances.

---

8 Ainsi, en 1709, Létricourt comptait-il cent quarante "communians" (adultes), c'est-à-dire près de quatre cents habitants.

9 Rapport de P.-A. Fourier de Bacourt, lieutenant général et prévôt de Nomeny, fourni en 1739 à l'intendant Chaumont de La Galaizière. Les trois villages étaient situés au sud du ban de Delme.

10 Abandon du four banal en 1668.



Cl. D. BASTIEN : © 1992, Inventaire Général.

Le président Jean-Baptiste de Mahuet, frère de Marc Antoine

**Les Mahuet deviennent seigneurs de Létricourt**

Les deux frères avaient mis leurs grands talents au service de la Lorraine. En récompense, Léopold érigea à Létricourt un fief en faveur de Marc-Antoine (août 1708) : ce dernier était déjà détenteur dans ce village d'un "héritage" venant d'une tante née Mahuet.

Trois ans plus tard, ayant besoin de grands moyens pour financer son château de la Malgrange, le duc lui vendit, "*le 10 novembre 1711, la haute, moyenne et basse justice, manoir en ruine [vieux château], jardins, terres, etc., cens et rentes, et droits en dépendant, ensemble 250 arpents de bois, taillis [environ cent hectares], moyennant 34.644 livres*" (environ 700.000 francs)<sup>11</sup>.

L'acquisition de ces biens par les Mahuet n'alla pas sans de grosses difficultés :

- avec les seigneurs d'Aulnois, tout d'abord, qui avaient, on l'a vu précédemment, profité de la période du XVII<sup>ème</sup> siècle pour s'emparer de prés situés dans le ban Saint-Remy, au voisinage immédiat de leur château : il s'ensuivit une procédure interminable qui, en 1729, finit par donner raison au baron de Mahuet sur le marquis des Armoises. (Voir la carte topographique dressée à l'occasion d'un de ces procès et que nous reproduisons dans l'Annexe IV.) ;
- avec le curé Georges de Létricourt, d'autre part, en raison des charges inhérentes à la construction de la nouvelle église<sup>12</sup> ;
- enfin avec le duc François III qui, par un édit de juillet 1729, ordonna la réunion au domaine ducal de tout ce qui avait été aliéné par son prédécesseur. Jacques-Marc-Antoine de Mahuet, fils de Marc-Antoine et "chambellan du feu duc", nouveau seigneur de Létricourt, dut lui adresser une requête, à laquelle il fut fait droit, bien qu'on lui retirât la forêt ainsi que la haute justice.

### **Construction du nouveau château**

Enfin assuré de son établissement à Létricourt, le seigneur procède à la construction de sa résidence, à l'est de l'église. Il s'agissait d'une modeste demeure ne comportant qu'un rez-de-chaussée : une maison de plaisance, comme on dirait aujourd'hui. Voici comment la décrit l'abbé Jacques Choux dans le "*Dictionnaire des Châteaux de France. Lorraine*"<sup>13</sup> :

"C'était un bâtiment rectangulaire de sept travées, avec sur chaque face deux petits avant-corps latéraux, des fenêtres à linteau en segment d'arc et une toiture d'ardoises à croupes. Seule une porte centrale, avec un petit fronton cintré, mettait quelque fantaisie dans cette architecture discrète."

Ce château fut détruit lors des combats de 1914 et reconstruit sur ses fondations.

Sous l'habitation avait été creusée une vaste cave voûtée qui résista aux deux grandes guerres. La terre ainsi dégagée servit à l'établissement d'une terrasse qui domine les jardins.

Cette cave était notamment destinée à la fabrication et à la conservation du vin (qu'on ne pouvait alors se procurer dans les provinces du Midi). On sait ainsi qu'en 1850 vingt hectares de vignes étaient encore cultivés à Létricourt.

Sous le règne de Stanislas Leczinski (beau-père de Louis XV qui succéda au duc François III, devenu

---

11 Correspondance de Jean de Mahuet, octobre 1979.

12 Voir Annexe I.

13 Nancy, Berger-Levrault, 1978, p. 136, à l'article : Létricourt.

grand-duc de Toscane), quelques réformes furent entreprises en Lorraine afin d'en rapprocher l'administration de celle de la France ; en 1751 Létricourt qui, du point de vue juridique, dépendait de Pont-à-Mousson, fut réuni au bailliage royal de Nomeny.

La mort de Stanislas (1766) mit fin à la période de transition savamment organisée par les cours d'Europe, et la Lorraine fut définitivement rattachée à la France. Toutefois le particularisme lorrain, profondément enraciné, subsista jusqu'à la grande Révolution et aux guerres de l'Empire.

\*

\* \*

Les idées révolutionnaires s'étaient largement répandues dans notre province, où l'on supportait mal les vestiges des temps féodaux, tels que les privilèges de la noblesse et du clergé : exemptions d'impôts et de corvées, droit réservé concernant chasse, pêche, colombiers, moulins, fours banaux..., et jusqu'au servage, qui subsistait encore dans quelques monastères ; on s'en prenait généralement à la gabelle, qui renchérisait de manière abusive le prix du sel dans une région – le Saulnois – où cette matière première abondait (et l'on sait que la préparation du sel, en ce temps, nécessitait une forte consommation de bois, lequel manquait alors cruellement pour le chauffage domestique.)

Les sentiments de la population s'exprimèrent en 1789 dans les "cahiers de doléances" rédigés à l'occasion de la convocation des États généraux de Versailles (voir Annexe II).

Le 15 mars 1789 la communauté de Létricourt désigna Louis André et Joseph Brice comme députés au bailliage de Nomeny : ils devaient y présenter le cahier de doléances du village et participer aux élections des membres de la "chambre de réduction" de Nancy<sup>14</sup>. Le curé Christophe de Létricourt fut désigné, avec le curé de Thézey, comme rédacteur du cahier de ce bailliage. On trouvera hors-texte un portrait de l'abbé Joseph Christophe par le peintre Laurent.

Les cinquante-six députés étaient chargés de défendre les intérêts de la Lorraine dans les délibérations des États généraux ; parmi eux l'évêque de Nancy et de Toul, Mgr de La Fare, et le célèbre abbé Grégoire qui a reçu en 1989 les honneurs de la sépulture au Panthéon.

Dans leurs doléances les Létricurtiens n'attaquaient pas directement leur seigneur, Marc-Antoine de Mahuet (deuxième du nom). Pourtant celui-ci résolut d'émigrer ; mais son domaine ne fut pas confisqué, le château étant resté occupé par sa famille<sup>15</sup>.

Le plus grand changement apporté dans notre village par la Révolution fut la levée en masse décrétée par la Convention pour venir au secours de "la patrie en danger", levée qui allait priver Létricourt de ses hommes pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire<sup>16</sup>. Les femmes et les vieillards se

---

14 Parmi les députés envoyés à Nancy par les communes, on élut les représentants aux États de Versailles, réduisant ainsi leur nombre à cinquante-six.

15 Un jugement de l'administration de la Meurthe du 28 Pluviôse an VI stipule que l'usufruit du domaine est attribué pour les trois-quarts aux enfants (Mahuet) "*pour leur tenir lieu d'aliment*", l'autre quart restant à la République. (Correspondance Jean de Mahuet.)

16 Sous l'ancien régime, le service militaire n'existait pas ; le sort désignait une ou deux recrues dans le village pour aller servir sous les drapeaux.

montrèrent alors à la hauteur des circonstances, comme ils le furent à trois reprises, pendant les guerres du XIXème et du XXème siècles, dont nous traiterons à présent.

### III

## DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS

Les guerres de la Révolution et de l'Empire affectèrent peu notre région, mise à part la ponction faite sur les hommes en âge de porter les armes. Au second traité de Vienne (1815), la province de Lorraine se vit amputée de Sarrelouis et du territoire sarrois.

La Restauration rappela les Bourbons sur le trône mais ne rétablit pas les privilèges abolis durant la célèbre nuit du 4 août 1789<sup>17</sup>.

Une loi de 1807 institua le cadastre dit "napoléonien", mais celui-ci ne fut achevé pour Létricourt qu'en 1829. (On peut consulter ce plan cadastral à la mairie.)

\*

\* \*

La Lorraine fut le théâtre de la guerre de 1870 ; mais la rapidité foudroyante de la victoire allemande évita les destructions. Cette guerre se termina, au traité de Francfort (10 mai 1871), par la perte pour la France de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. La première intention des Allemands était d'annexer la Moselle tout entière. Les négociateurs français firent remarquer que deux arrondissements de la Meurthe avaient un idiome majoritairement allemand (Château-Salins et Sarrebourg), alors que deux des arrondissements de la Moselle parlaient uniquement le français (Briey et Longwy). Les vainqueurs acceptèrent de faire l'échange. De ce fait, la frontière allemande était avancée jusqu'à la Seille.

Le pont de la rivière passa sous la surveillance d'un bureau des douanes établi à Létricourt sur la route d'Aulnois (à l'emplacement de la maison actuelle de M. Charles Fondreton), et dont nous donnons p.18 la représentation photographique<sup>18</sup>. Létricourt se trouva donc en première ligne à la déclaration de guerre, le 3 août 1914.

### **Le premier conflit mondial**

On distingue dans la guerre de 1914-1918 deux périodes bien différentes. La première, pendant l'année 1914, est caractérisée par une guerre de mouvement, avec de grands déplacements des fronts, en offensives et retraites rapides ; la deuxième, à partir de 1915, sera une guerre de position : les combattants sont "enterrés", et l'on se bat d'une tranchée à l'autre. Pour Létricourt, les hostilités ne durèrent que deux mois, août et septembre 1914.

---

17 La seigneurie de Létricourt n'existait donc plus ; nous conservons cependant le titre adopté pour l'ensemble de cette étude.

18 En 1888 le Conseil municipal eut à délibérer sur la demande d'attribution d'une bourse et d'un trousseau au profit du fils de M. Thiébaux, receveur des douanes, qui devait entrer à l'École polytechnique.

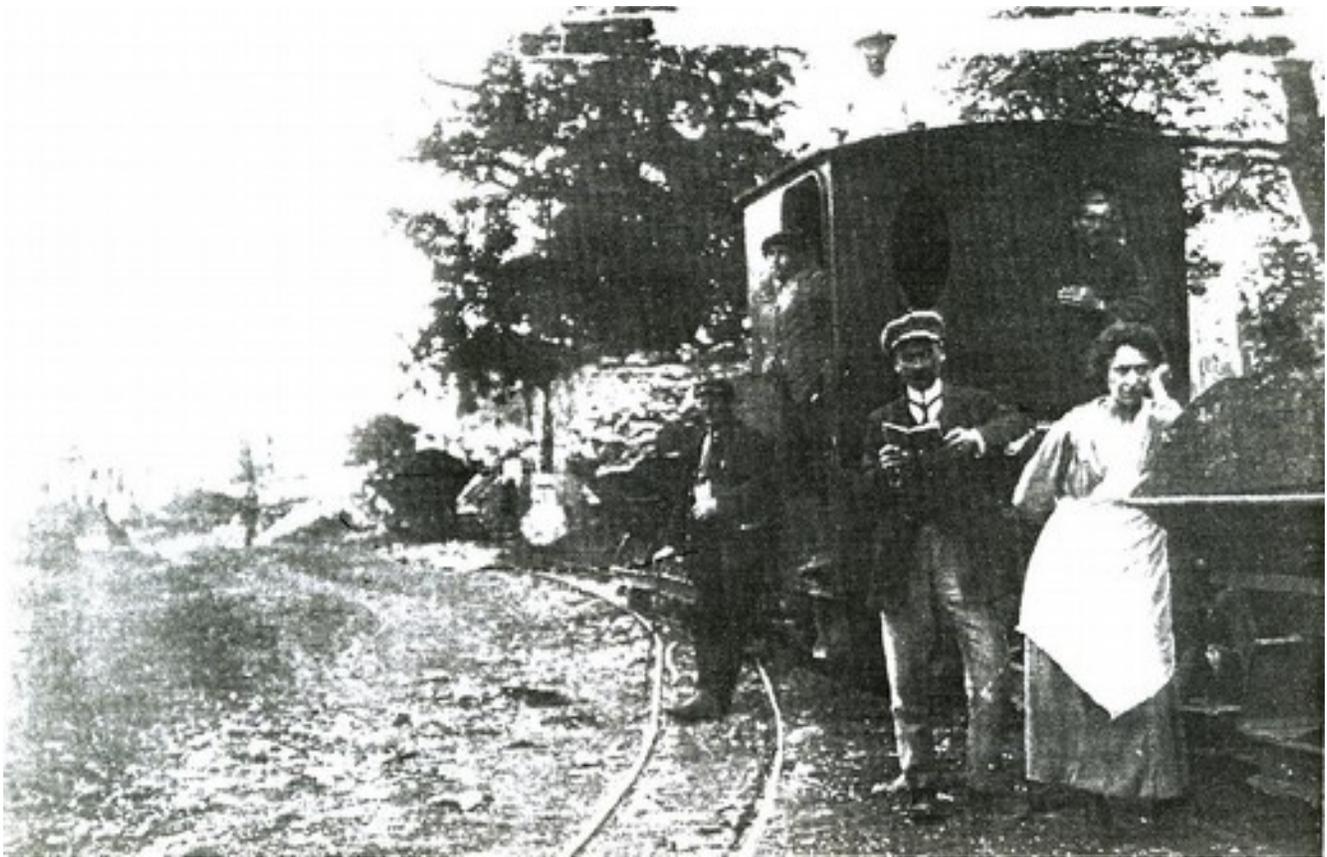
Lorsque, ayant traversé la Seille, on regarde vers l'ouest, on aperçoit l'impressionnante chaîne des Côtes de Moselle ; elles dessinent comme une demi-couronne allant du mont d'Amance au mont Saint-Jean. Ce rempart naturel défendait Nancy et la Lorraine contre les Allemands qui débouchaient de la vallée<sup>19</sup>. D'où le nom de "défense du Grand Couronné de la Seille" donné à la bataille qui se déroula en août et septembre 1914 dans notre région<sup>20</sup>(1).



---

19 Il convient de rappeler que l'adversaire occupait la rive droite de la Seille.

20 C'est d'ailleurs le titre qu'a choisi le chanoine ROLIN pour son ouvrage consacré à cette bataille : "*La Défense du Couronné de la Seille*" (Paris, Berger-Levrault, 1934).



Un train de wagonnets utilisant des voies ferrées Decauville pour déblayer les ruines  
Document aimablement communiqué par Mme Jean Grenier

Au mois de juillet 1914, la tension internationale devint très vive ; le gouvernement français, dans un but d'apaisement, décida, afin d'éviter toute provocation, de faire reculer les troupes de quinze kilomètres en-deçà de la frontière, laissant sans défense Arraye, Chenicourt, Jeandelaincourt, Létricourt et Nomeny. Le mont Saint-Jean lui-même et le Toulon, postes d'observation et de défense très importants, étaient restés inoccupés.

Dès la fin juillet, alors que la guerre n'était pas déclarée, des cavaliers allemands, les uhlans, traversaient nos villages, semant la panique. La guerre déclarée, les Allemands occupèrent ces villages sans rencontrer de résistance. C'est seulement le 15 août que les armées françaises occupèrent les Côtes de Moselle et refoulèrent l'ennemi jusqu'à la frontière, pour peu de jours, hélas, puisque c'est le 20 août que l'offensive allemande sur la Lorraine se déclencha. En même temps que le XXème Corps subissait la cuisante défaite de Morhange, les Allemands traversaient en force la Seille, détruisant Nomeny et les villages du canton et repoussant les Français jusqu'à la ligne des Côtes. Pendant deux mois la bataille fit rage, puis le front se stabilisa sur une ligne allant de Létricourt à Nomeny.

Le centre de la guerre se déplaçait vers le nord de Paris ; le front de Lorraine se tint dès lors sur la défensive. Pour tenir en respect l'ennemi campé sur la rive opposée, on creusa des tranchées dont on voit encore la trace dans les bois.

Les habitants de Létricourt n'avaient pas été évacués à la déclaration de guerre. Surpris par les combats, ils se réfugièrent dans les caves, et particulièrement dans celles du château qui, munies de voûtes solides, résistèrent aux bombardements<sup>21</sup>. Lorsque l'accalmie se produisit, en septembre, le village étant entièrement démoli, la population chercha refuge à l'intérieur de la France. Sa conduite courageuse en ces jours dramatiques valut à Létricourt une décoration : la croix de guerre avec palme de bronze, ce qui correspond à une citation à l'ordre de l'Armée. Un mouvement de sympathie se répandit dans le public en faveur des sinistrés de Létricourt, et un artiste comme Victor Prouvé mit son talent de dessinateur au service de leur cause. (Voir plus loin.)

La victoire permit aux Létricurtiens de revenir au pays, où des logements provisoires en bois furent mis à leur disposition (les baraques Adrian). Ni l'église, ni le château n'avaient résisté aux bombardements. Ce dernier avait été surélevé d'un étage vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en même temps que le parc avait été aménagé, avec pièce d'eau, kiosque et glacière.

Une petite voie ferrée permettait à des wagonnets (Decauville) de transporter les démolitions dans des décharges, notamment rue des Écoles, à hauteur de la maison Grodidier. (Voir illustration ci-contre).

## **Le deuxième conflit mondial**

La reconstruction était à peine achevée qu'à nouveau l'on parlait de guerre. Mais à l'inverse de ce qui s'était passé en 1914-1918, c'est seulement durant les deux derniers mois des hostilités que le village eut à souffrir des combats.

Pendant la "drôle de guerre" (1939-1940), le 507<sup>ème</sup> régiment de chars d'assaut basé à Metz stationna à Létricourt (dans le clos de M. L'Huillier), ce qui valut au village la visite du colonel Charles de Gaulle, alors commandant de cette unité. L'état-major du XIX<sup>ème</sup> bataillon était logé chez Mlle de Mahuet.

En mai 1940, les Allemands occupèrent sans coup férir notre village. Les habitants, dans leur ensemble, ne participèrent pas à l'exode qui sévit dans le reste du pays. L'occupation se déroula sans incidents majeurs, peu d'hommes ayant été faits prisonniers.

La Libération, elle, ne se fit pas sans dommages ; le 13 septembre 1944, des blindés américains, perçant le front allemand, traversèrent le village en direction de Château-Salins afin d'aller encercler Nancy. Les Allemands, qui s'étaient repliés, reviennent dès le surlendemain à Létricourt et se préparent activement à se défendre.

L'offensive américaine reprend à la mi-octobre par des bombardements nourris sur tout le village. L'église est à nouveau détruite. Le 22 octobre, les Allemands décident d'évacuer la population : on part à pied, se dirigeant vers Thézey, qui, poussant une brouette, qui, portant une valise ou un sac à dos. On relève des gestes de désespoir : refusant de quitter leur maison, les époux Odu préfèrent se pendre plutôt que d'obéir à l'occupant ; M. Pirot, blessé au pont de Thézey, succombe peu après ; un malade tuberculeux meurt lors du transport. Les Allemands chargent les malades et les gens âgés sur des chariots qui rejoignent les piétons à Tincry, première étape avant Morhange. Dans cette ville, les Létricurtiens attendront plus d'un mois l'arrivée des Américains. C'est ainsi qu'ils mériteront pour la seconde fois une décoration : la croix de guerre avec étoile de bronze, ce qui correspond à une citation

<sup>21</sup> On sait que Mme Marc de Mahuet, née Clémentine de Miscault, y est morte de la fièvre typhoïde le 30 août 1914. Elle est inhumée au cimetière du village.

à l'ordre du Régiment.

Revenant à pied, le 8 décembre, pour s'informer de la situation, M. Pierre Duchaux trouve le village déserté, mis à part quelques soldats américains. Il revient le 10 avec quelques habitants et, ensemble, ils réparent les toitures des maisons les moins endommagées...

La reconstruction du village fut plus rapide qu'en 1918. Des maisons provisoires en "dur" furent mises à la disposition des habitants ; il en subsiste encore de nos jours.

Létricourt, malgré les deux destructions quasi complètes qu'il a subies en trente ans, fait aujourd'hui assez bonne figure, grâce au courage et à l'effort de chacun. On regrette toutefois l'architecture de la vieille maison lorraine, dont il ne subsiste plus aucun exemple autour de nous ! Par bonheur, beaucoup de photographies et de cartes postales ont été conservées, nous permettant de revivre le passé. L'exposition présentée au Foyer en 1989 nous a fait voir les vieilles rues et les témoins de ces temps tragiques ou heureux.

Cliché Musée Lorrain.



# **ANNEXES**

## ANNEXE I

### Les édifices religieux à Létricourt

#### I. LES ÉGLISES

##### La primitive église Saint-Remy

L'église primitive se trouvait en pleine campagne, au lieu dit "en Saint-Remy", emplacement encore marqué aujourd'hui par une fontaine, quelques vestiges de pierres et un enclos ayant, d'après une carte de 1728, abrité une vigne. Le document sur lequel nous appuyons notre affirmation est un "Factum" (pièce concernant un procès) entre le seigneur de Létricourt et celui d'Aulnois, accompagné de la carte topographique mentionnée<sup>22</sup>.

Dans ce document, il est spécifié que "l'ancienne église paroissiale était autrefois construite au milieu des champs sur une petite éminence en deçà de la rivière de Seille et à une petite distance du pont d'Aulnois...". Elle desservait Létricourt, dont elle était "l'église mère", Aulnois et Chenicourt. Sa destruction doit être fort ancienne puisqu'il n'est plus question que de "vestiges" en 1728 : elle pourrait remonter à la guerre de Cent Ans qui, on le sait, fit beaucoup de ravages dans le Saulnois<sup>23</sup>.

Après sa disparition, les villageois fréquentèrent la chapelle du château féodal qui était dédiée à saint Clément, premier évêque de Metz. Nous savons qu'en 1571, Alix de Craincourt, dame de Létricourt, fonda en cette chapelle deux messes par semaine sur l'autel de sainte Barbe. Cette fondation a été maintenue pour la chapelle du même nom dans la nouvelle église, dont nous allons parler à présent.

##### La deuxième église Saint-Remy

En 1607 la duchesse douairière de Mercoeur fit édifier à ses frais, au milieu du village, une église dédiée à saint Remy, pour succéder à celle des champs<sup>24</sup>. L'emplacement était celui de l'édifice actuel, mais avec une orientation différente. On réutilisa les éléments de l'église primitive : on remit au-dessus du portail la statue de la Vierge à l'Enfant anciennement vénérée. (Brisée lors de la Première Guerre mondiale, il n'en subsiste que la partie inférieure, qui porte encore des traces de polychromie.) Cet édifice de 1607 comportait un chœur semi-circulaire de style ogival tardif ouvrant sur la nef par un arc triomphal en plein cintre. On pense, sans pouvoir l'affirmer, qu'il subsista dans l'édifice suivant.

---

22 Carte reproduite dans l'Annexe IV.

23 Dans ce Factum il est fait mention d'un compte de 1597 "en forme authentique" rendu au duc et à la duchesse de Mercoeur. Traitant du ban Saint-Remy, il y est décrit *ung hermuage à présent ruyné* situé à l'emplacement de l'église primitive. On peut en conclure que la ruine de cet édifice remonte au XV<sup>ème</sup> siècle.

24 Inventaire de Lorraine : "Construction d'une église à Létricourt en 1607". (Renseignement fourni par Jean de Mahuet d'après ses archives privées.)



Vue sur l'ancienne église par Y. de Mahuet

Dans la chapelle située au côté gauche du chœur, rapporte l'archiviste du département Henri Lepage<sup>25</sup>, il y a une pierre posée dans la muraille, à côté de l'autel, sur laquelle est gravée l'épithaphe suivante :

L'an 1617, le dernier de mars, Barbillon Henri, charpentier, et Mengeotte, sa femme, demeurant à Létricourt, ont fondé cette chapelle et dotée de 17 francs 6 gros par chacun an, 10 francs au sieur curé pour quatre services aux vendredis des quatre-temps, 2 francs au maître d'école et un franc aux échevins pour avoir soin et égard que ladite fondation soit effectuée et que les quatre francs et demi qui restent soient appliqués à l'entretien d'icelle, ainsi que porte la fondation en l'arche de Vic. Priez Dieu pour leurs âmes.

Cette pierre murale a, par bonheur, survécu aux destructions dues aux guerres du XXème siècle, et on peut encore la voir de nos jours à l'angle gauche du transept et du chœur, auprès de l'autel de la Vierge.

On ignore si, comme le château féodal, cette deuxième église nouvellement construite eut à subir les dévastations de la guerre de Trente Ans<sup>26</sup>. Dans son ouvrage "*La grande pitié des Églises de la Seille*"<sup>27</sup> le chanoine Rolin ne mentionne pas une telle destruction à Létricourt. La bénédiction d'une grosse

25 Henri LEPAGE : Les Communes de la Meurthe, Nancy 1853, tome II, p. 585.

26 Nicolas NOIREL : *Monographie des Instituteurs*, 1889. Archives municipales de Nancy, ms 820, tome XVIII. Dans cette évocation des lieux de mémoire de Létricourt, nous nous inspirons beaucoup de ce texte.

27 ROLIN : *La grande pitié des Églises de la Seille après les guerres du XVIIème siècle*. Nancy, Vagner, 1937, p. 69.

cloche le 24 mai 1699, relatée dans les registres paroissiaux de l'époque (voir plus loin, hors-texte.), suggère l'idée que la tour-porche était alors en état de la recevoir... Et c'est seulement au XVIIIème siècle que la nécessité d'un "rétablissement" fut déclarée urgente.

En effet, lors de la visite canonique ordonnée en 1709 par Mgr de Coislin, évêque de Metz, il fut constaté que l'état de l'édifice laissait à désirer ; et cela surtout, d'une manière plus impérative encore, le 29 août 1731, lors d'une seconde visite puisque, le 4 décembre de la même année, une injonction épiscopale fixait un délai de dix mois pour commencer les travaux.

Pour éviter l'interdit, les habitants du village firent assigner tous les décimateurs du lieu afin de les contraindre à exécuter les travaux. Les décimateurs percevant la "dîme", cela impliquait pour eux la charge d'entretenir l'église et d'assumer les divers services de la paroisse (le régent d'école était rétribué sur le même budget). Parmi ceux-ci, *"le sieur Didillon, curé, le comte de Mahuet, seigneur du lieu, et les chanoines réguliers de Saint-Antoine à Pont-a-Mousson"*<sup>28</sup>. Il s'en suivit un procès entre ces derniers, qui se rejetaient l'un sur l'autre la charge des travaux exigés.

### **La troisième église Saint-Remy**

Finalement, le curé Didillon étant mort en 1742, ce fut l'abbé Christophe, nouveau desservant – dont nous avons relaté en son temps le rôle important lors de la convocation des États généraux – qui présida à l'édification de la troisième église, en 1749. C'est elle qu'on pouvait voir dans le village jusqu'à la guerre de 1914-1918 et qui figure sur d'anciennes cartes postales ou dessins (voir hors-texte).

---

28 Cf. "Supplique au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil d'Etat" (vers 1735). Bibl. municipale de Nancy, fonds lorrain. La part des Antonistes de Pont-à-Mousson aux dîmes de Létricourt remonte à 1413 et leur venait de Jacques Fières, commandeur de leur maison.



Cl. D. BASTIEN : © 1992, Inventaire Général.

L'Institution du Rosaire  
Oeuvre de Nicolas Allyé, église de Gondrecourt-le-Château

On conserva les mêmes fondations, parallèles à la rue des Bons Enfants, et sans doute le chœur. D'après Nicolas Noirel "*elle a de longueur 19 mètres, de largeur 11 mètres et de hauteur au-dessus du cintre 8 mètres. Les fenêtres, au nombre de 9, sont aussi en plein cintre*". Dans la tour-porche "*haute de trente-trois mètres de la base à l'extrémité de la croix*", [et dont] "*la flèche est couverte en ardoise*"<sup>29</sup>.

Au-dessus de l'autel de la Vierge – et certains artistes, selon N. Noirel, venaient de loin pour l'admirer – se trouvait un tableau, "*un chef d'oeuvre, disaient-ils*", signé N. Albré et daté de 1621.

Et l'instituteur, témoin oculaire, de poursuivre : "*Ce tableau mesure trois mètres de hauteur sur deux de largeur. Il représente saint Dominique prêchant le Rosaire.*" (D'autres grandes toiles anciennes ornaient l'église. Hélas ! tout cela a disparu en 1914 sous l'effet des bombardements, avec une grande partie du mobilier de la deuxième église, édifiée en 1607...)

Mais revenons à ce peintre dont le nom, sous la plume de Noirel, résulte sans aucun doute d'une lecture erronée. En effet il convient, selon Mme Marie-France Jacops, de l'identifier avec le peintre lorrain Nicolas Allyé qui, à cette même date (1621-1622), signait un tableau figurant encore de nos jours dans l'église de Gondrecourt-le-Château (Meuse) et représentant l'Institution du Rosaire. Il était connu aussi comme ayant produit plusieurs oeuvres dans la région de Nancy dans les années 1620-1624<sup>30</sup>.

Pour donner une idée de ce que pouvait être le tableau d'Allyé/Albré de Létricourt, nous reproduisons p. 27 celui – une huile sur toile – de Gondrecourt-le-Château dont le thème est si proche, et qui a été classé monument historique en 1961<sup>31</sup>.

A coté de ce même autel de la Vierge se trouvait un tombeau portant l'inscription latine dont voici la traduction :

Ci-gît Jacques Marc Antoine, baron de Mahuet  
et du Saint-Empire, préposé à la chambre  
royale de Stanislas, roi de Pologne,  
duc de Lorraine et de Bar.

Par la noblesse de ses aïeux,  
la supériorité de son esprit,  
le charme de ses manières,  
l'éloquence de ses discours,  
homme remarquable  
par les douleurs d'une longue maladie.

Consacré une dernière fois en Dieu il finit le 28 février 1786.  
Sa fidèle épouse Olivier de Forcelles  
éleva ce monument religieux en 1787.

---

29 Nicolas NOIREL : *Monographie...*, op. cit.

30 On peut citer d'autres oeuvres d'Allyé en Lorraine : à Neuves-Maisons, les Noces de Cana (1617) ; au château de Fléville, Charles de Lorraine (?) et son patron sous la protection de la Vierge (1620).

31 Concernant le peintre Nicolas Allyé, on peut ajouter qu'il était connu à Pont-à-Mousson entre 1617 et 1632. Voir à son sujet la notice bibliographique publiée dans *L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot* (catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts à Nancy, 13.06-13.09.1992 ; notice p. 377.)

Qu'il repose en paix !

On retrouve encore de nos jours cette épitaphe dans le bras droit du transept de l'église.

### **L'actuelle église Saint-Remy**

L'édifice que nous venons de décrire fut détruit dès le début de la grande guerre. Lors de la reconstruction, soit par suite des exigences du remembrement, soit pour un motif d'ordre religieux, l'orientation fut modifiée, le chœur étant dirigé vers le Levant, c'est-à-dire vers les Lieux Saints.

Le nouvel édifice, de style néo-roman, dû à l'architecte A. Schreiner, conserve sensiblement les mêmes dimensions. Il fut béni par l'évêque de Nancy le 22 septembre 1925 ("*Semaine religieuse du Diocèse de Nancy et de Toul*"). Le même architecte a reconstruit l'église toute proche d'Abaucourt, bénite en 1924.

Très endommagé en 1944, il fut restauré dans les années qui suivirent, avec toutefois quelques modifications. Ainsi les vitraux qui, selon la tradition, étaient sertis en plomb, furent remplacés par des dalles de verre jointes au ciment armé. Ces vitraux sont l'oeuvre du maître-verrier Ateliers Gabriel Loire à Chartres, dont ce fut la grande spécialité<sup>32</sup>.

Il fallut aussi remplacer les cloches cassées, ce qui fut fait en l'année 1955 par le fondeur de cloches G. Paccard à Annecy. Le 9 octobre elles reçurent au baptême les prénoms de Paule-Colette et Jeanne-Fernande. Ce sont elles que l'on entend résonner aujourd'hui dans les champs, se répondant joyeusement d'un village à l'autre.

La succession de ces quatre églises dans notre village est le reflet des temps troublés qu'il a vécus depuis son origine...

## **II. LES CALVAIRES (OU CROIX DE CHEMIN)**

En fait à Létricourt il s'agit de *croix de chemin* puisque le Christ n'est pas entouré, comme dans les calvaires, de statuette de la Vierge ou des saints.

Ces croix de chemin nous sont connues au nombre de quatre mais, de nos jours, il n'en subsiste que trois.

Celle qui se trouvait le plus au sud, au carrefour de la route d'Aulnois, fut détruite par les bombardements de 1914 et supprimée lors de l'élargissement de la route.

Non loin de là, la plus ancienne, datée du XVIII<sup>ème</sup> siècle, est enclavée dans la propriété Raicovitsch. La face sur route porte un Christ en croix (voir illustration p. 32) et l'autre face, en bas-relief, une sainte Barbe couronnée et portant dans ses mains une tour, symbole de son martyre. Cette sainte, qui avait son autel dans l'ancienne église, était vénérée au Moyen Age où on l'invoquait contre la foudre et la mort

<sup>32</sup> Parmi les autres oeuvres des Ateliers Gabriel Loire en Lorraine, on peut citer le grand vitrail marial de l'église Notre-Dame d'Épinal, les vitraux de l'église de Dompierre, de La Bresse, etc.

subite.

La troisième croix de chemin, mutilée en partie, est cachée dans un bosquet, derrière le château d'eau. Elle porte une inscription latine : VICTOR CLAUDIUS ET MARIA (...) Ce sont les prénoms, attestés par la famille, des époux Brice. Victor Brice a longtemps été conseiller municipal de Létricourt. (Voir à ce sujet le registre des Délibérations municipales 1865-1882.)<sup>33</sup>

La quatrième croix de chemin est située sur une crête dominant la vallée de Thézey. Elle date du XIXème siècle. On y allait en procession, en particulier le jour des Rogations et lors des calamités agricoles, pour invoquer la protection du Ciel sur les récoltes.

---

33 On aura sûrement compris que la troisième croix a été érigée dans la seconde moitié du XIXème siècle

Extraits du registre des acts de Baptême de la  
parois de Leticourt.

Ce jourd'hui vingt quatrième Mai 1699 a esté  
bénite la grosse cloche de Leticourt et a esté pour  
parain le sieur Nicolas Breton Lieutenant J<sup>cl</sup> au  
Pout-à-Mouson, Et pour marraine mademoiselle  
Françoise Talon Epouse du Sr Jean Fourier Lieutenant  
Général du Baillage de Nonnezy lesquels ont donné  
pour nom à la dite cloche ceux de Nicolle  
Françoise et ont signé avec le Curé de  
Leticourt qui en a fait la bénédiction avec per-  
mission de Monseigneur l'Evêque de Metz.

signé: F. Talon Fourier<sup>+</sup> Breton.

Pour copie certifiée conforme  
à l'original.

Nancy, le 11 novembre 1945.

Hub. Noël

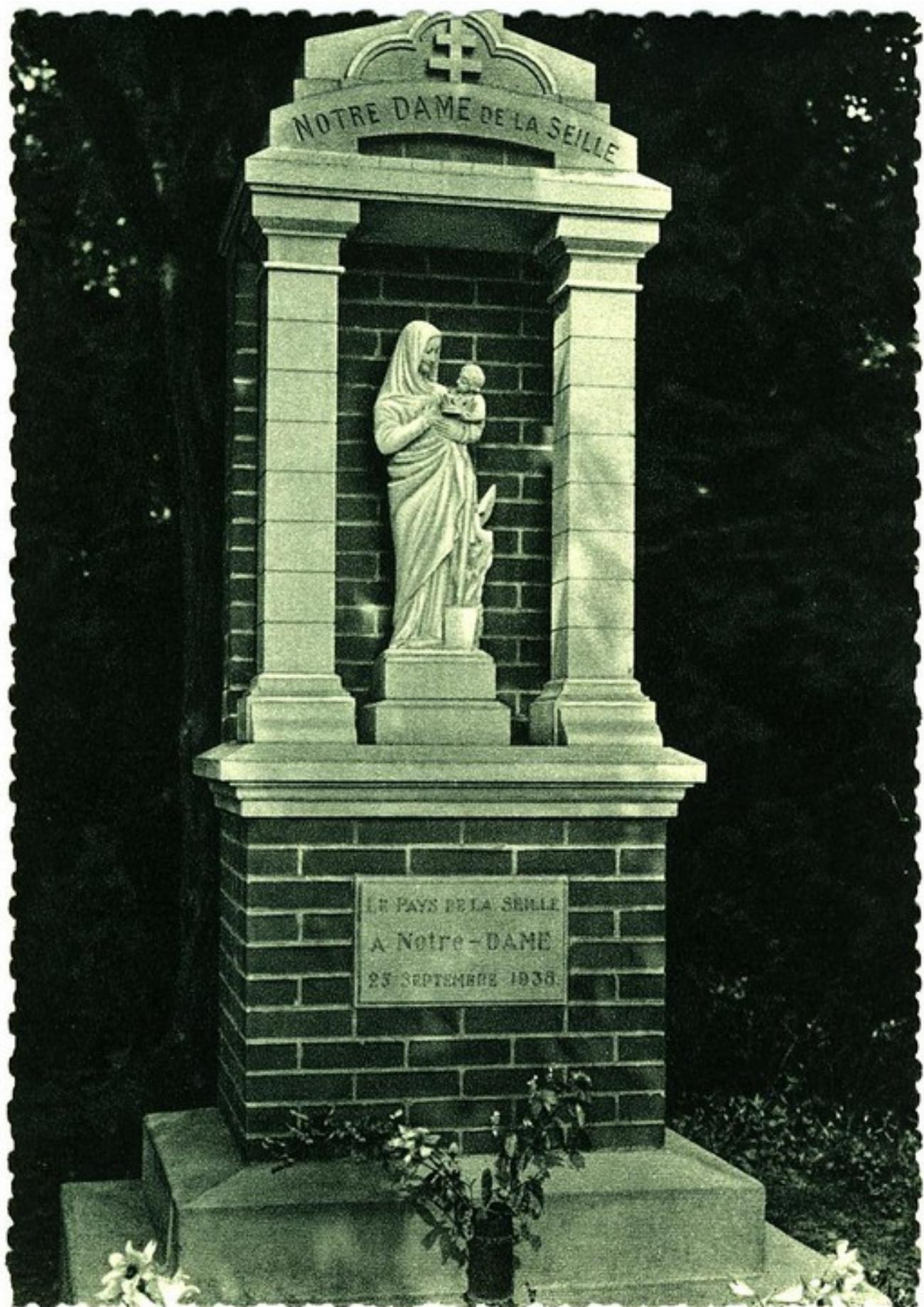


Cl. M. MAZERAND : © 1992, Inventaire Général.  
La croix de chemin du XVIIIème siècle.

Létricourt compte encore un monument religieux d'un autre type, le modeste oratoire de Notre-Dame de la Seille, situé à la lisière du bois du château et exposé à la lumière du soleil couchant. Nous le devons à Yvonne de Mahuet (Létricourt 1897- Nantes 1974), qui fut la dernière à représenter sa famille dans ce village.

Il est la conséquence d'un vœu qu'elle avait formé, jeune encore, pendant les terribles événements de la Première Guerre mondiale, et qui fut réalisé en septembre 1938. Il représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras ; celui-ci lui offre la couronne des saints. Des instruments et symboles agricoles mettent à l'honneur le travail des champs.

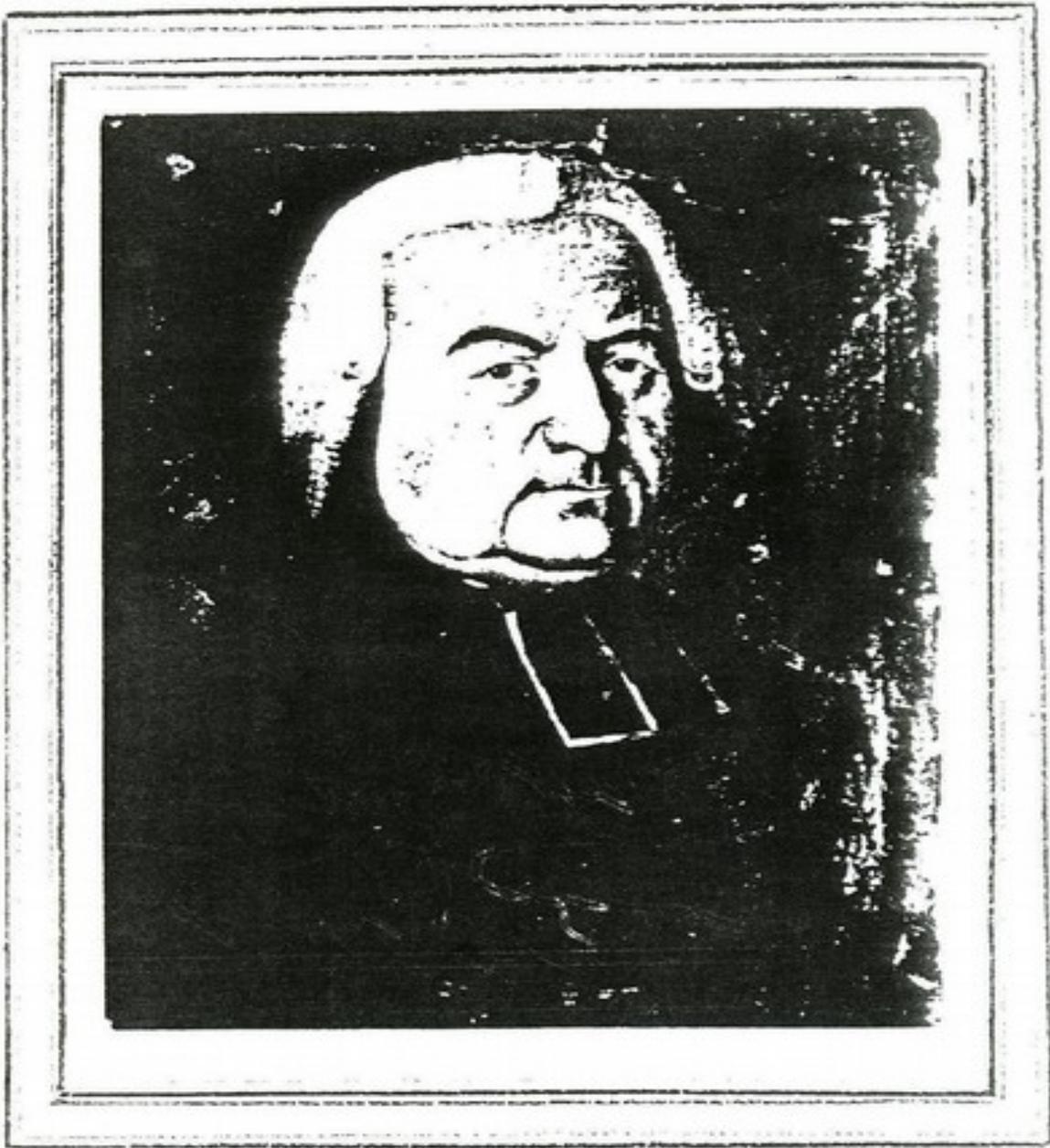
Yvonne de Mahuet eut, sous l'occupation, une conduite courageuse. Directrice de la Protection de la Jeune Fille, cours Léopold à Nancy, elle fut soupçonnée par la Gestapo de faire de la propagande anti-allemande et d'avoir abrité des prisonniers évadés dans son établissement religieux. Elle fut condamnée à trois mois de prison, qu'elle purgea rue Charles III. Revenue à Létricourt, elle acheva sa vie en se dévouant au bien du village et de ses habitants, pour lesquels elle ressentait un profond attachement. Elle serait sans doute heureuse de voir que la population continue d'honorer Notre-Dame de la Seille.



NOTRE DAME DE LA SEILLE

LE PAYS DE LA SEILLE  
A Notre-DAME  
25 SEPTEMBRE 1938

## **Illustrations hors-texte**



*L'abbé J. Christophe curé de Sélincourt  
de 1742 à 1789.*

*D'après un portrait peint par Laurent de Tont-à-Mousson en 1734.*

Urb. NOIREL  
24, Rue de Metz, 24  
NANCY

L'abbé J. Christophe, curé de Vétricourt de 1743 à 1793  
(51 ans). D'après un portrait peint par Laurent de Sout à Thoulon  
en 1784. L'abbé Christophe a succédé à l'abbé Didillon, il est  
le dernier prêtre qui a tenu les registres de Baptêmes, de mari-  
ages & de Sépultures; il a été remplacé dans ses fonctions par  
N. Jacob, Maître d'École à qui mon grand père François Noirel  
a succédé dans ses fonctions d'Instituteur en 1836 &  
comme Secrétaire de mairie en 1846.

L'abbé Christophe est le dernier prêtre qui a habité le beau  
Presbytère situé près de l'Église vendu pendant la Révolution & occupé  
jusqu'en 1914, par trois propriétaires différents: Lemoine Constant  
M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Miler (logement du receveur des Douanes) & M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lertin  
née Rosine Jacob, ce dernier logement situé dans le coin des Limes

1<sup>er</sup> mai 1952.

Feb. Noirel

Illustration hors-texte n° 2

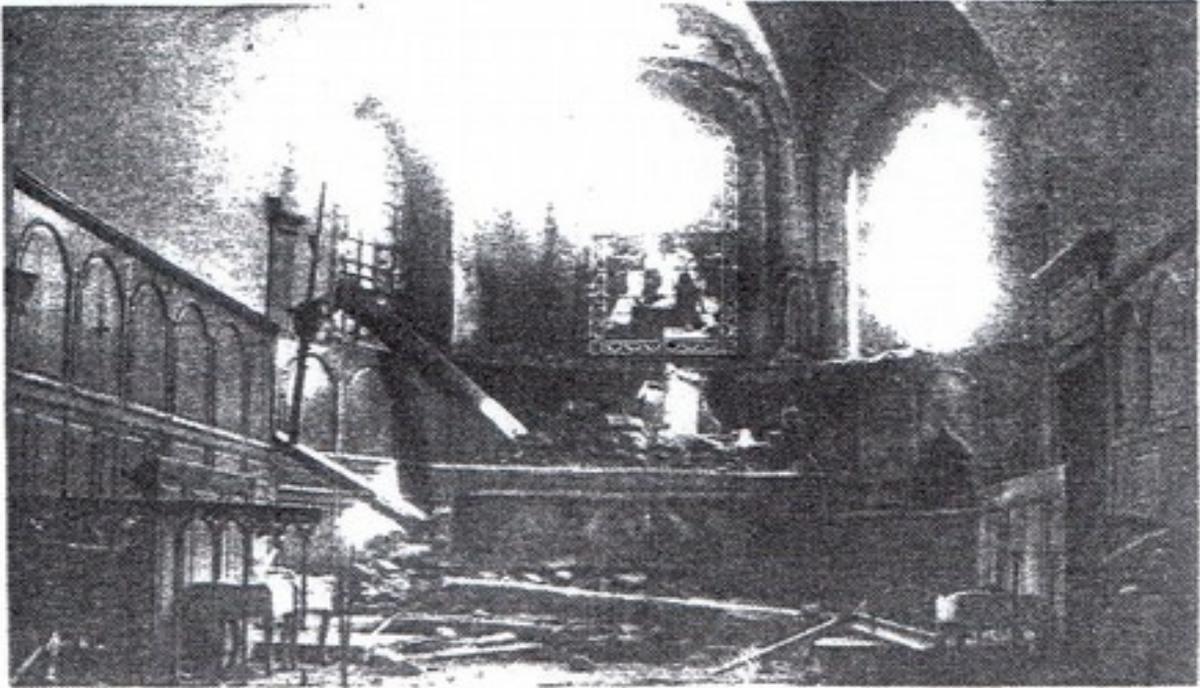
Guerre 1914-1915



Imprimeries Réunies de Nancy

LÉTRICOURT. - Place de l'Église

Guerre 1914-1915



LÉTRÉCOURT, - Intérieur de l'Eglise

Imprimerie Reclus de Nancy

La troisième église Saint-Remy.  
Documents aimablement communiqués par M. et Mme Jacques de Cordoüe.

## ANNEXE II

### LE CAHIER DE DOLÉANCES DU TIERS ÉTAT À LÉTRICOURT EN 1789

#### Introduction

Nous devons à M. Olivier Galbe, d'Ajoncourt<sup>34</sup>(29), de pouvoir présenter ici le cahier de doléances de la commune de Létricourt (troisième ordre ou tiers état). La rédaction de ces cahiers devait, on le sait, précéder les événements de 1789.

(Celui de la noblesse, ou second ordre, a été rédigé à Nomeny pour l'ensemble du bailliage. Il n'offre qu'un intérêt moyen, les représentants de cet ordre défendant, avec modération d'ailleurs, leurs positions bien connues du public.).

Les rédacteurs du village se sont peu ou prou inspirés des modèles de cahiers qui circulaient dans la province. Celui-ci nous a paru marqué d'une originalité certaine, ce qui nous a amenés à le reproduire dans son entier.

\*

\* \*

On peut noter la critique insistante de certains privilèges de la noblesse. Ainsi le seigneur s'est attribué le droit d'abreuver gratuitement ses troupeaux à la fontaine publique, et il a fait clore les breuils et une partie de la vaine pâture, pourtant propriété immémoriale de la commune.

On se plaint beaucoup de l'état des chemins, que les ponts et chaussées entretiennent au moyen d'une redevance locale. On demande que l'entrepreneur ne soit payé qu'après réception des travaux.

L'approvisionnement en sel, indispensable pour la conservation des denrées, est jugé trop coûteux, alors que le pays en regorge puisque son nom même, le Saulnois, ainsi que celui de la rivière Seille, sont dérivés du mot sel. La fabrication du sel exporté consomme beaucoup de bois, qui manque alors cruellement pour le chauffage des habitants.

Les Létricurtiens devaient être de bons fumeurs, puisque le tabac, lit-on dans ce texte, est trop taxé, alors qu'il est interdit de le cultiver soi-même.

L'obligation de faire dresser l'inventaire des biens lors d'une succession est jugée coûteuse et inutile : l'intervention du maire ou du syndic suffirait.

Le cens (contribution du tiers) n'est pas utilisé par le seigneur, comme il devrait l'être, pour l'entretien des "*ouvrages nécessaires au public comme église, cimetière, fontaine et autres*".

---

34 .Olivier GALBE. *Les Cahiers de doléances, plaintes et remontrances du bailliage royal de Nomeny en 1789*. Polycopie sans lieu ni date. Bibliothèque municipale de Nancy ; cote : 4' 51.937. Ière partie ; p. 28 et p. 76 à 78.

\*

\* \*

Il est émouvant de retrouver, parmi les signataires du cahier, des noms d'anciennes familles du pays : outre ceux des députés élus, Louis ANDRE et Joseph BRICE, on relève : GRISON, NOIREL, JOLY, MAILLAIRY et TOUSSAINT.

PROCES-VERBAL

de tenue de l'assemblée et élection des députés de la communauté de \_\_\_\_\_

**N. 9.** **A**UJOURD'HUI *quatrième Mars* 1789, en l'Assemblée convoquée au son de la cloche, en la manière accoutumée, sont comparus en l'auditoire (ou hôtel de ville) de ce lieu, par-devant nous *Syndic et Elus de la municipalité de la Commune de Létrécourt et habitants dudit lieu*

*Cl. R. CARTON. A. D. Meuse et Moselle. 57 B/4 Létrécourt.*

tous nés François, ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans, compris dans les rôles des impositions, habitans de cette ville (bourg, village ou communauté, composé de *54* feux); lesquels, pour obéir aux ordres de Sa Majesté, portés par ses Lettres données à Versailles le 7 Février 1789, pour la convocation & tenue des Etats-généraux de ce royaume, & satisfaire aux dispositions des Règlemens y annexés, ainsi qu'à l'ordonnance de M. le Bailli de *Normandie* ou M. le Lieutenant général de *Normandie* dont ils nous ont déclaré avoir une parfaite connoissance, tant par la lecture qui vient de leur en être faite, que par la lecture & publication ci-devant faites au prône de la messe de paroisse par M. le Curé (ou Vicaire) le *5* du présent mois, & par la lecture & publication & affiches pareillement faites, le même jour, à l'issue de ladite messe de paroisse, au-devant de la porte principale de l'église, nous ont déclaré qu'ils alloient d'abord s'occuper de la rédaction de leur cahier de doléances, plaintes & remontrances, & en effet, y ayant vaqué, ils nous ont représenté ledit cahier, qui a été signé par ceux desdits habitans qui savent signer, & par nous, après l'avoir coté par première & dernière page, & paraphé *ne varier*, au bas d'icelles.

Et de suite lesdits habitans, après avoir mûrement délibéré sur le choix des Députés qu'ils sont tenus de nommer, en conformité desdites Lettres du Roi, & règlemens y annexés; & les voix ayant été par nous recueillies, en la manière accoutumée, la pluralité des suffrages s'est réunie en faveur des *leurs*

N.B. : 1) Formulaire devant, en principe, accompagner chaque cahier de communauté.

2) Premier §, 1.4, lire : "(...) par devant nous Syndic et Elus de la municipalité de la communauté de Létrécourt et habitants dudit lieu".

qui ont accepté ladite commission, & promis de s'en acquitter fidèlement.

Ladite nomination des Députés ainsi faite, lesdits habitans ont, en notre présence, remis auxdits sieurs *Louis André* & *Joseph Brice*

leurs Députés, le cahier, afin de le porter à l'Assemblée, qui se tiendra le *jeudi 7 Mars* devant M. *Jourdain* & leur ont donné tous pouvoirs requis & nécessaires, à l'effet de les représenter en ladite Assemblée, pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance susdite de M.

comme aussi de donner pouvoirs généraux & suffisans de proposer, remontrer, aviser & consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe & durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume, & le bien de tous & de chacun des Sujets de Sa Majesté.

Et de leur part, lesdits Députés se sont présentement chargés du cahier des doléances de ladite ville (ou bourg), (ou village), (ou paroisse), (ou communauté), & ont promis de le porter à ladite Assemblée, & de se conformer à tout ce qui est prescrit & ordonné par lesdites Lettres du Roi, réglemens y annexés, & ordonnance susdatée. Desquelles nomination de Députés, remise de cahiers, pouvoirs & déclarations, nous avons à tous les susdits comparans donné acte, & avons signé avec ceux desdits habitans qui savent signer, & avec lesdits Députés, notre présent procès-verbal, ainsi que le *duplicata* que nous avons présentement remis auxdits Députés, pour constater leurs pouvoirs; & le présent sera déposé aux archives ou secrétariat de cette Communauté, lesdits jour & an. *avant dit et ont signé avec nous Louis André & Joseph Brice*

*Louis André - Joseph Brice - Claude André*  
*François Joly*  
*N. Jacob*  
*Gauthier*

N.B. : § 4. dernière l. lire : "lesdits jour et an avant dit et ont signé avec Nous et Elus de ladite Communauté" (Signé : ) Louis André, Joseph Brice, François Joly, N. Jacob, greffier, etc.

Ce jourd'hui quinze mars mil sept cent quatre-vingt neuf, en suite de la lettre du roy pour la convocation des États Généraux et du décret de monsieur le Bailly de NOMENY qui ont été notifiés et promulgués de la manière indiquée par lesdites lettres, tous les habitants du tiers état de la communauté de LETRICOURT composée de cinquante quatre habitants, assemblée dans la maison de leur syndic de la municipalité assisté des élus et du greffier à l'effet de procéder à la rédaction des cahiers et des prières qu'ils entendent faire à sa Majesté par l'entremise de l'assemblée qui siégera le seize du courant dans la ville de Nomeny et pour nommer des députés pour porter à laditte assemblée les cahiers ont choisie les personnes de Louis ANDRE rentier et Joseph BRICE admodiateur, tous deux demt\* en ce lieu, ont fait les doléances de ladite communauté.

Remontrances et Suppliques de la Communauté de LETRICOURT, Bailliage de NOMENY. à l'Assemblée des trois ordres.

1°

La communauté de Létricourt paye volontiers la taille et les Ponts et Chaussées\*\* quoy quelle les aye toujours faites, mais elle voit avec surprise que la portion qui était à sa charge est en mauvais état, et demande qu'à l'avenir le prix de l'adjudication ne soit délivré que lorsque le piqueur accompagné du syndic et d'un autre député auront visité et reçu laditte chaussées.

2°

La même communauté prie le roy de vouloir bien réformer les acquis. Nous sommes tous [père] et nous devons communiquer ensemble librement, d'ailleurs on prend des acquis à caution, on demande des gages et on aime mieux les perdre que de rapporter lesdits acquis à trois lieux.

3°

Nous demandons quoyant l'honneur d'être français nous ne payons pas le sel plus cher que l'étranger. Les Suisses, les Liégeois, Cologne, Colmare, Trêves, Mayances ne payent que trois sols et nous six qui ne sommes éloigné que de trois lieue de Château-Salins ; à qui doit convenir la préférence ? ne doit elle pas être nous, il conviendrait donc qu'il soit défendu aux officiers des salines de Château-Salins et de Dieuze de vendre du sel aux étrangers et qu'ils se contentent d'en fournir à la Lorraine et aux provinces françaises limitrophes et alors le bois qui depuis dix ans a augmenté de deux tiers reprendrait son prix ordinaire.

4°

Le pain et le sel sont de première nécessité mais le tabac sont les seul délice du pauvre ouvrier on le paye à 3 livres de France, l'étranger nous l'apporte à 1 livre 10 sols. Quelle différence, cependant il est défendu aux pauvres d'en acheter, ils s'exposent à être repris des gardes et ruinés ou à être estropiés ou assassiné impunément comme l'avons vu à une lieu dicy il y a six mois. Le roy est donc supplié de diminuer ce prix du tabac et s'il y a queque petite perte sur cette forme de la récupérer sur le sucre et les caffè.

N.B. :

\* 1er §, I. 10 : demt ; lire : demeurant.

\*\* Première remontrance, 1.1 : "... paye volontiers la taille et [la contribution des] Ponts et Chaussées."

5°

Nous attendons une grande réforme dans la justice. Nous espérons que les inventaires des pauvres se feront à moins de frais, le greffier du village et le maire suffisent.

Ce qui nous tient le plus à coeur, c'est la suppression des huissiers priseurs. C'est l'impôt le plus désastreux qui n'épargne personne et attere les peuples. Qu'il soit permis à un chacun lorsqu'il n'y a point de mineurs de vendre son bien à son gré, et lorsqu'il y a des mineurs le maire et le greffier du lieu suffisent pour constater le montant de la vente.

6°

Après toutes ces charges publiques viennent les droits seigneuriaux dont on ignore l'origine, qui tiennent encore de la barbarie et de la loi du plus fort qui est toujours injuste.

Les habitants de Létricourt payent volontiers le cens, mais ils ne peuvent se persuader que les anciens seigneurs en assensant aux habitants de son village un prey pour une poule par an chacun, il se soit réservé le tier du même prey, ce serait vendre et retenir ce qui est contre la loy, et la communauté payerait le cens d'un bien qu'elle ne posséderait pas.

7°

Le seigneur perçoit et on ne sait pas à quel titre le tier de tous les biens communaux qui se vendent pour payer les ouvrages nécessaires au public, comme église cimetièrre fontaine et autres ; et ledit seigneur ne veut contribuer pour rien, tandis qu'il en tire presque seul la plus grande utilité, car, en parlant des fontaines, les fermiers qui ont 100 chevaux 90 vaches, une marquarie de 60 vaches sont abreuvés gratis, et un pauvre qui n'a qu'une chèvre a ci point paye pour lui.

Celui qui sent le profit doit aussi sentir la charge. Nous espérons qua lavenir le seigneur ne tirra rien que lorsque le prix de ladjudication sera payé.

8°

Il y a des seigneurs qui semparent de la vaine pature et l'enferme de mur. D'autres ont des breuils où les troupeaux de la communauté ne vont jamais, et il y en a deux considérables sur le petit ban de Létricourt, et envoient encore leur troupeaux paturer sur les deux autres tier en sorte qu'ils ont les deux tiers. De là nait l'impossibilité aux pauvres de nourir des vaches, de là vient la cherté de la viande.

9°

La communauté de Létricourt se plaint que le seigneur a deux colombier et deux marquarie réunie en une seule de soixante vache pour un aussi petit ban. elle croit que le fief qui est distingué de la seigneurie a droit de colombier et de marquarie. Mais le souverain est seigneur à Létricourt, en cédant ces droits au fief s'est sans doute désisté des siens, mais comme la seigneurie et le fief ont été possédés par les mêmes seigneurs il a jouis du tout jusquicy ce qui est une surcharge pour la communauté.

10°

Dans les lieux où le roy est seigneur, ses fermiers sont persuadés que l'on ne peut prescrire contre le domaine, de là ils s'emparent de tout ce qui leur convient, et la communauté qui n'a de titre qu'une possession immémoriale est obligée de céder plutôt que d'avoir un procès et perd ainsi tous les jours de ses biens communaux.

On ne parle pas des autres servitudes et droits que le seigneur tire tels que les droits d'entrée, de ban vin, de journées à bras, ils sont peu considérables ici mais dans d'autres villages les droits de charues et de domicile sont excessifs. Ce n'est point à nous pauvres villageois à indiquer au roy les moyens de améliorer ses finances, ny de luy dire que son argent passe par trop de mains, il nous suffira de l'assurer qu'il trouvera toujours en nous des sujets fidèles remplis d'amour et de soumission, et pour l'assurer nous avons tous signés et marqués les présentes doléances que nous luy offrons avec espérance qu'il dégrera nous accorder les très humbles et très respectueuses remontrances que nous luy faisons.

La communauté est en outre chargée d'une adjudication de 3700 livres pour leur fontaine dont ils n'ont pour toute ressource, pour satisfaire à cet objet que la moitié du prix ; la communauté s'est pourvu en grurie pour être autorisé à avoir un décret pour faire une vente des arbres pour y satisfaire à quoi ils n'ont point de réponses.

Cinq pages cotées et paraphées.

Signatures lisibles :

François JOLY syndic	Joseph BRICE	Louis ANDRE
Claude ANDRE	N. JACOB	BAILLY
François BRICE	F. ANDRE	Joseph GRISON
Dieudonné GRISON	N. BRICE	Jean MAILLAIRIE
Joseph ANDRE	Didier LEGOUT	François DUFOUR
Joseph GADEL	Joseph MARIGNIY	Nicolas MATHIEU

JACOB greffier

Députés élus :

Louis ANDRE et Joseph BRICE.

Signatures sur feuillet séparé :

Claude BRICE	J. GEORGINY	François RAMOT
Nicolas NOIREL	Didier ZEAMBEAU	Jean TOUSSAINT
F. FRANCOIS	Louis MATHIEU	Nicolas MATHIEU
François ADNET	Etienne VIOL	Louis COURTO

## ANNEXE III

### LÉTRICOURT IL Y A CENT ANS

#### Un instituteur raconte

A l'occasion de la célébration du premier centenaire de la Révolution (1889), le ministre de l'éducation nationale d'alors demanda aux instituteurs de toute la France de répondre à une sorte de questionnaire sur l'histoire et la situation présente de leurs localités respectives.

Nous avons eu le bonheur de retrouver aux Archives municipales de Nancy<sup>35</sup> une monographie consacrée au village de Létricourt.

Cette monographie est l'oeuvre de Nicolas Noirel, à laquelle nous avons déjà fait des emprunts dans cet ouvrage. Fils de l'instituteur de la commune, lui-même enseigna à Létricourt jusqu'en 1899. Son fils Urbain Noirel ne suivit pas la même carrière : il se fit un nom comme conteur et historien local. On découvrira sa signature sur divers documents présentés en marge de ces Annexes.

La monographie est datée du 31 juillet 1888. Nous en avons extrait les passages susceptibles d'intéresser le lecteur.

La description que donne Nicolas Noirel du territoire de la commune (705 hectares environ) est conforme à celle du Cadastre. Noirel joint d'ailleurs à son exposé le "*plan du territoire de la commune de Létricourt, sections et confins*." L'auteur insiste sur la fertilité du sol du Pays de la Seille, mais ne donne pas de précisions géologiques telles que celles qu'a fournies Bernard Prévot dans le *Bulletin municipal d'information* n° 2 de 1989.

#### La Seille et ses débordements

Il remarque que la Seille constitue la frontière entre la France et l'Allemagne et que, pour cette raison, des douaniers se sont installés à Létricourt. Nous donnons ici quelques extraits de son compte rendu, que peut illustrer utilement la "carte Des Naudin" publiée en tête de cet ouvrage.

*"Ce petit cours d'eau est sujet à de fréquents débordements. En 1886 et 1887, des inondations ont fait subir des pertes évaluées aux trois quarts de la récolte. En 1879, la récolte a été entièrement perdue. Avant ces dates, en moyenne, on a perdu une récolte sur sept."*

*"Les plus grandes hauteurs atteintes par l'eau sortie de son lit sont de 2m.85 en 1879 et, le 1er janvier 1881, au-dessus du niveau naturel."*

*"Généralement la Seille est marécageuse : à part quelques gués formés de pierres et de sable, on ne rencontre [dans son lit] que de la vase."*

---

<sup>35</sup> *Monographie des Instituteurs, 1889*, Archives municipales de Nancy, manuscrit 820.

*"En 1852, un curage de la Seille a été fait par nécessité, les débordements ayant lieu souvent, suite au rétrécissement de la rivière, en un grand nombre de lieux (...) Comme en 1852, il serait nécessaire d'élargir le courant en certaines places afin d'éviter les inondations qui se produisent, pour peu que dure la chute des pluies."*

*"La rivière de Seille est assez poissonneuse. Les principaux poissons qu'on y rencontre sont : le bouxet ou chevène, la perche, la brême, la musse, le goujon et l'ablette. L'écrevisse, qui était commune autrefois, est morte presque totalement en 1879."*

### **Où l'on commence à quitter les campagnes**

Nicolas Noirel constate ensuite que la population a diminué entre 1846 (464 habitants) et 1888 (377). Il attribue ce fait à la raréfaction des familles nombreuses et à l'attrait des pays d'usine (l'industrie s'est développée en Lorraine dans les années 1870), et de celui des grandes villes. Suivent des remarques sur le mode de vie des Létricurtiens : *"Les habitants de ce village (...) sont occupés toute l'année aux travaux des champs ; en hiver, ils façonnent le bois dans la forêt ; ils arrachent des pierres dans les carrières et ils les cassent sur les chemins. Toute la semaine ils travaillent et ils se reposent le dimanche ; ils se réunissent à l'estaminet pour s'y récréer en jouant et en buvant le vin ou la bière."*

En 1864, l'école mixte a été remplacée par deux écoles, une de filles et une de garçons d'où le pluriel du nom de la "rue des Ecoles". *"Les deux écoles comprenaient 76 élèves, et aujourd'hui elles n'en comptent que 68 de 5 à 13 ans."*

### **Les façons culturales et l'élevage**

*"La terre de Létricourt est considérée comme une des plus fertiles du canton de Nomeny. Elle est cultivée par des laboureurs intelligents."*

Les agriculteurs pratiquent *"l'assolement triennal. Première année : blé ; deuxième année : avoine, orge ou seigle ; troisième année : plantes sarclées, prairies artificielles ou plantes légumineuses. La jachère est presque abandonnée. Elle est remplacée par les prairies artificielles qui permettent, après leur récolte, de donner assez de cultures pour semer le blé ; ou par les légumineuses, la pomme de terre, la betterave, dont les terres reçoivent également le blé après une fumure et une culture."*

*"Les plantes cultivées sont le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, la pomme de terre, la betterave, le tabac, la vigne, les pois, les féverolles, le colza et les prairies artificielles, trèfle, luzerne et minette. Toutes ces plantes sont pour ainsi dire utilisées dans la ferme et chez tous les habitants pour l'alimentation de l'homme et des animaux, à part du blé, de l'orge, des légumes et du colza qui sont l'objet de la vente des fermiers."*

*"Vingt-cinq planteurs cultivent le tabac, sur une surface d'environ quatre hectares (...). Il est regrettable que le nombre des planteurs ne soit pas plus grand, car chaque année ceux qui se livrent à cette culture reconnaissent que leurs travaux sont largement payés."*

On sait qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle vingt hectares de vignes étaient cultivés sur le territoire de la commune – culture qui fut abandonnée lors de l'épidémie de phylloxéra vers 1860 et remplacée en Lorraine française par le mirabellier (alors qu'en Lorraine allemande on préfère le quetschier. Il est

remarquable que la quetsche blanche, dite de Létricourt, ait son aire de culture entre les deux zones.)

*"Pendant toute la belle saison, les vaches pâturent dans les prairies : les moutons, les porcs et les oies sont menés en troupeaux dans les champs. Le gibier qu'on rencontre sur notre territoire comprend : le lièvre, la perdrix, la caille et l'alouette. Il existe aussi quelques animaux nuisibles tels que le loup, le renard et la loutre. Chaque année nos chasseurs tuent en moyenne deux loups et six renards (...). Les canards, les grues, les oies, tous oiseaux sauvages sont également nombreux dans notre territoire au moment des migrations."*

\*

\* \*

### **"Description archéologique et historique de Létricourt"**

Sur ce thème de l'histoire du village, Nicolas Noirel se réfère presque in extenso à l'archiviste Henri Lepage<sup>36</sup>. Il précise toutefois que l'état civil de Létricourt (que tenaient depuis la Révolution les instituteurs) remonte à l'année 1647<sup>37</sup>.

Sur le thème de l'archéologie, il est plus disert.

*"A l'entrée du village, écrit-il, du côté sud à gauche, il y a eu un château fort dont les derniers vestiges ont été enlevés il y a huit ans ; ces restes consistaient en quelques pans de vieux murs. On voit encore sur place le lieu des constructions et les fossés profonds qui les entouraient. Ce château a été détruit par les Suédois (...)"*. (Cf supra : Histoire de la terre et seigneurie de Létricourt, p. 9)

Noirel accorde plusieurs feuillets de son manuscrit aux églises successives de Létricourt, et notamment à celle qu'il a sous les yeux, la troisième église Saint-Remy (cf. Annexe I).

C'est grâce à lui que nous connaissons l'existence dans cet édifice du tableau de Nicolas Allyé, – hélas ! détruit, comme nous l'avons déjà dit –, mais dont la valeur confirmée nous a incités à nous y intéresser tout particulièrement dans la première Annexe. Les amateurs d'art et les chercheurs peuvent lui en être reconnaissants !

---

<sup>36</sup> *Les Communes...*, op. cit., pp. 584 et 585.

<sup>37</sup> Le Cercle généalogique de Lorraine a envoyé en 1980 à chaque commune du département une liste des naissances, mariages et décès qui se sont produits sur son territoire depuis que l'état civil y est enregistré.

## ANNEXE IV

### DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES ANCIENNES À LÉTRICOURT

#### Un agriculteur parle

Un jour de septembre 1981, Pierre Duchaux, agriculteur, nous a aimablement emmenés, ma femme et moi, visiter les vestiges de l'ancienne église de Létricourt.

Ayant garé la voiture sur le bord de la route qui va vers Aulnois, nous franchissons vers le nord un ponceau et entrons dans un champ qui relève de la ferme de M. Duchaux.

Le terrain forme ici une terrasse allongée dans le sens de la vallée, dont le rebord domine le cours de la Seille.

C'est d'ici qu'on a la meilleure vue d'ensemble sur les trois sites intéressants à examiner :

- la fontaine Saint-Remy,
- les vestiges de l'église et de l'ancien cimetière,
- et ce que les habitants de Létricourt appellent "l'ancien village".

En marchant vers le nord, on arrive à la limite entre ce qui fut le champ de M. Duchaux et celui de M. Henri Gazin, agriculteur à Aulnois<sup>38</sup>(33). La nature du sol change à cet endroit : d'une bonne terre labourable, on passe sur un terrain parsemé de moellons et de tessons de tuiles, emplacement évident d'anciennes constructions.

Pour mieux comprendre les lieux, nous descendons d'abord voir la fontaine Saint-Remy, attestée par les textes anciens et que Jean-Michel Bluchet a illustrée pour nous (voir ci-après).

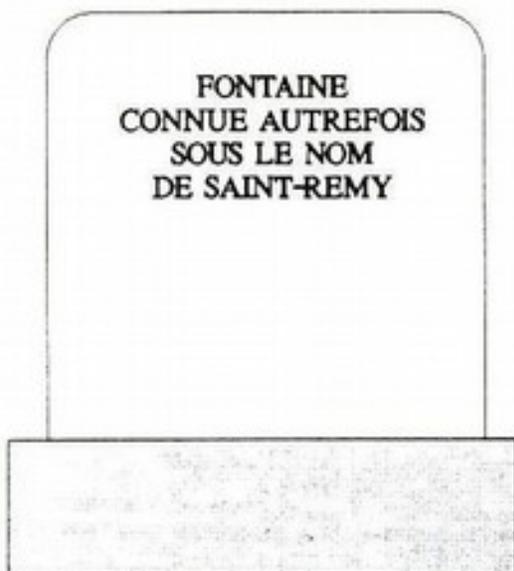
Cette fontaine était supposée guérir les enfants malades (voir Henri LEPAGE : *Le Département de la Meurthe*, p. 297). Elle se trouve à la limite actuelle entre le champ et le parc à vaches de M. Gazin, dont elle alimente l'abreuvoir.

Nous relevons les inscriptions qui figurent sur trois des quatre faces de la fontaine, ce qui donne :

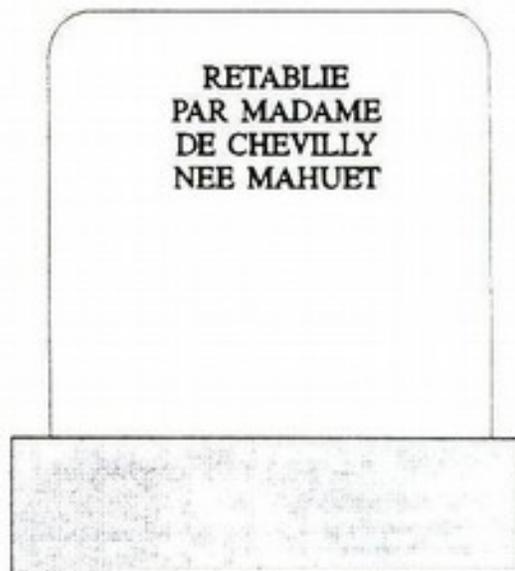
---

38 Tout le terrain qu'occupent l'ancienne église et le cimetière appartenait au baron de La Chaise, dernier châtelain d'Aulnois (Moselle), jusqu'au remembrement de 1932 qui l'attribua à Mlle Yvonne de Mahuet, dont le fermier était Pierre Duchaux.

FACE SUD-EST



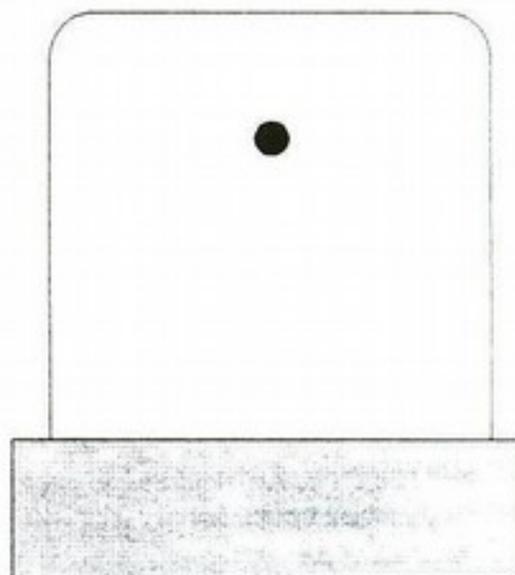
FACE NORD-OUEST



FACE SUD-OUEST



FACE NORD-EST



La sortie d'eau

L'existence d'une fontaine peut expliquer l'implantation à cet endroit d'une église paroissiale avec ses dépendances. Quant au monument lui-même, cette dame de Chevilly, née Mahuet, s'est donné à coeur

de le rétablir dans un domaine qui avait appartenu à sa famille.

### **L'ancienne église Saint-Remy**

De là nous remontons dans le champ de M. Gazin ; les nombreuses pierres à bâtir qui s'y trouvent, jointes aux fragments de tuiles, confirment dans l'idée qu'à cet endroit exactement se situait l'église, dont Henri Lepage, archiviste du département<sup>39</sup>(34), nous dit en 1843 :

*"L'église paroissiale de ce lieu était anciennement au milieu de la campagne, et les habitants d'Aulnois y venaient à la messe : cette église est entièrement démolie (...). Près de là est une fontaine, sous l'invocation de saint Remy."*

Dans les temps anciens les cimetières, comme on le sait, entouraient les églises. Mais écoutons Pierre Duchaux :

*"Ce champ relevait encore de ma ferme il y a quinze ans, et je l'avais, dès 1935, en partie défriché et débarrassé de ses amoncellements de pierres qui se révélèrent vite être de très grande taille et plates : certaines mesuraient environ 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur et 0,50 mètre de hauteur. Sous ces dalles dépourvues d'inscriptions gisaient des ossements humains (...)"*

Il s'agissait donc de sépultures attenantes à l'église. Celle-ci ayant peut-être été détruite au cours de la guerre de Cent Ans, leur ancienneté remonterait au haut Moyen Age.

A la suite de cette découverte, il n'a pas été fait de recherches dans le sol : le travail dans les champs primait, les ossements furent remis en terre, les pierres de maçonnerie ou les dalles furent emportées et servirent à d'autres usages.

Cimetière et église paroissiale, l'ensemble dit communément "en Saint-Remy", occupait, au sommet de la butte appelée "la vigne ronde", un espace de 100 mètres sur 100, à peu de distance de la fontaine.

### **"Le vieux village"**

Nous laissons le champ de M. Gazin et ses vestiges mais il est important de citer ici le témoignage de l'abbé Georges, ancien desservant de la paroisse, daté de 1711 environ<sup>40</sup>. On y apprend *"qu'il ne restoit plus de l'ancienne église qu'une chapelle construite dans l'endroit du choeur, avec une baraque ou maison qui servoit de retraite à un hermite, que le clocher étoit entièrement découvert et n'avoit plus que les quatre murailles ; (...) qu'il avoit fait transporter depuis environ cinq ans les ossements qui étoient en l'ossuaire de l'ancien cimetière (...)"*

Nous savons d'autre part<sup>41</sup> que "l'ancienne église paroissiale de Létrécour étoit autrefois construite au milieu des champs, sur une petite éminence en deçà de la rivière de Seille et à une petite distance du pont d'Aulnois ; elle avait saint Remy pour patron, avec un certain district ou contrée de terrain qui composoit apparemment sa dot et qui prit la dénomination de son patron, c'est-à-dire de ban de Saint-

---

39 *Le Département de la Meurthe, op. cit.*, p. 297.

40 *"Mémoire touchant la cure de Létrécour pour la confection de son Pouillé, par N. GEORGES, curé du dit Létrécour."*

41 Comme le "Mémoire" mentionné plus haut, cette citation est extraite d'un factum du procès Mahuet des Armoises de 1728.

Remy. Cette église fut détruite et transférée dans le village même de Létricour, où les seigneurs en firent construire une à leurs frais et la dotèrent de leurs propres biens (...) <sup>42</sup>.

Le troisième site de l'ancien Létricourt s'ouvre à nos yeux. Après avoir franchi la clôture du pré de M. Gazin, Pierre Duchaux nous fait observer une ligne horizontale de pierres plates sortant à peine de terre et formant talus sur une longueur d'environ 300 mètres, dirigée vers le nord-est. Ce talus se prolongeait d'une dizaine de mètres vers le sud-ouest et, lorsqu'il a commencé, en 1936, à cultiver ce champ, il l'a fait disparaître. Il pense que ce mur et ceux qui subsistent encore limitaient un canton de vignes : assertion qui serait confirmée par l'examen de la carte topographique reproduite ci-après, faisant état d'une vigne à cet endroit <sup>43</sup>.

Poursuivant notre marche dans la même direction, nous arrivons à l'espace clos qui était supposé correspondre à l'ancien village de Létricourt. Cet espace, d'une étendue égale à deux hectares environ, forme un quadrilatère presque régulier, avec un curieux décrochement sur son côté sud-est. Il descend vers la Seille sur une pente accentuée. L'ensemble est, de nos jours, recouvert d'arbres divers : résineux, arbres fruitiers, buissons.

De ce qui précède on peut tirer quelques enseignements sur l'histoire du village. Jusqu'à la guerre de Cent Ans, l'église paroissiale était située en pleins champs, à mi-chemin entre Aulnois et Létricourt. Par la suite, les paroissiens fréquentèrent la chapelle du château féodal et c'est seulement en 1607, comme nous l'avons écrit précédemment, qu'une église fut construite au milieu du village. Les restes humains du cimetière primitif furent rassemblés autour de la nouvelle église, mais quelques sépultures anonymes et plus anciennes étaient restées "en Saint-Remy".

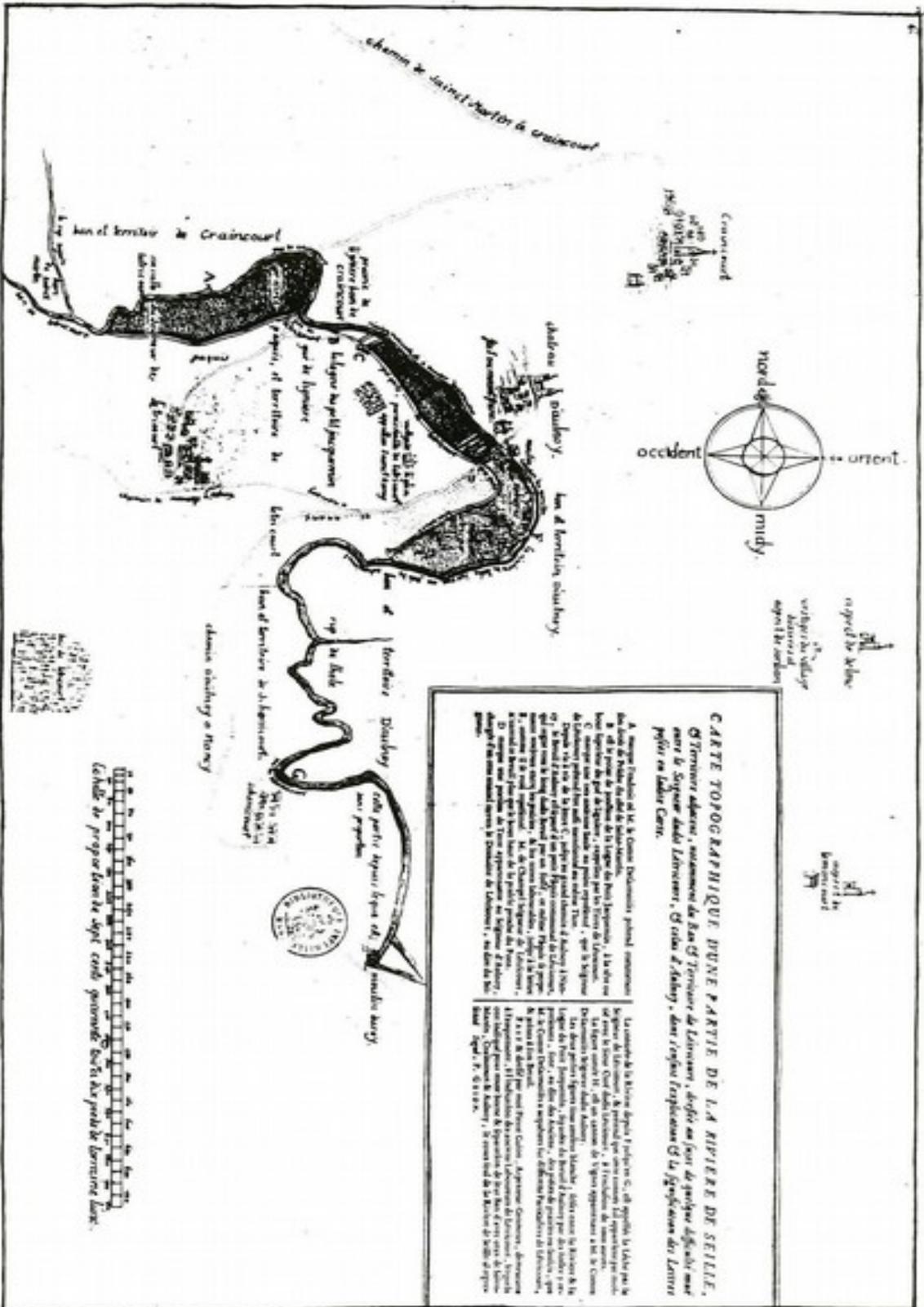
Contrairement à la tradition populaire, les vestiges de murailles que l'on peut voir près de la fontaine Saint-Remy correspondent à une vigne entourée de murs, un "clos" et non à un village. En effet l'abbé Georges, en 1711, parle d'une église "au milieu des champs". De plus, la carte de 1728 fait mention d'une vigne à cet endroit. On peut penser que les curés successifs, afin de se pourvoir en vin de messe, ont continué à cultiver la vigne qui avait été plantée près de l'ancienne église. On sait qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, il y avait encore vingt hectares de vignes à Létricourt.

Enfin les sépultures découvertes à l'emplacement de la primitive église étaient celles d'anciens habitants du village, et non de Suédois ou autres mercenaires, comme on l'a cru longtemps.

---

42 Se reporter à l'Annexe I.

43 Cette carte se trouve aussi à la Bibliothèque municipale de Nancy, fonds lorrain, jointe au Factum cité p. 24.

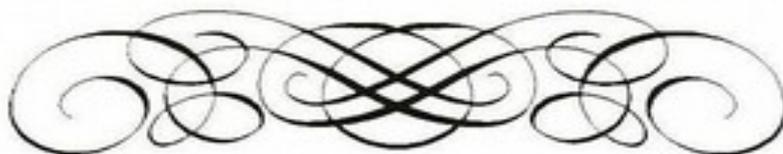


La carte topographique de 1728

Elle indique les vestiges de la primitive église.

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Histoire de la terre et seigneurie de Létricourt	4
Introduction	4
I. Du Moyen Age à la guerre de Trente Ans	5
II. De la guerre de Trente Ans à la Révolution française	12
III. De la Révolution à nos jours	17
ANNEXES	23
I. Les édifices religieux	24
II. Le cahier de doléances de 1789	40
III. La Monographie des instituteurs en 1889	47
IV. Découverte de pierres tombales "en saint Remy"	50
Illustrations hors-texte	35



Maquettiste : Jean-Michel BLUCHET

Imprimé par COPY 2000 – NANCY  
RC Nancy B 328 187 877  
juillet 1992